1. OBJET

Décrire les types de prélèvements à effectuer pour le diagnostic de toxoplasmose chez l'enfant en période post natale précoce

2. DOMAINE D'APPLICATION - PERSONNEL CONCERNÉ

Médecins, Sages-femmes, Infirmiers

3. RESPONSABILITÉS

Biologistes habilités à exercer au laboratoire de microbiologie

4. DESCRIPTION DE L'OBJET

A l'accouchement :

Prélever et adresser au laboratoire de microbiologie dans les 24 heures :

- le placenta entier ou au moins 100 g conservé à + 2-8° C pour la recherche d'ADN par PCR
- du sang du cordon (prélevé sur tube sec) pour recherche d'anticorps
- du sang de la mère (prélevé sur tube sec) pour recherche d'anticorps

Adresser aussi la copie des résultats sérologiques de toxoplasmose et le traitement suivi dès la suspicion de toxoplasmose chez la mère

A J3 :

Prélever et adresser au laboratoire de microbiologie 2 tubes de sang du sang du bébé

- un tube sec pour la recherche d'anticorps
- un tube avec anticoagulant (EDTA) pour la recherche d'ADN par PCR (1 ml si possible)